



## Rapport d'activité ARLoD 31 mai 2023

Comme chaque année, le bureau d'ARLoD rédige un rapport d'activité et définit des pistes de travail pour les années à venir.

Ce rapport est présenté et discuté lors de l'Assemblée Générale de juin 2023 et soumis à son approbation.

### ❖ Collaboration ARLoD et Ministère au cours de l'année 2022/2023

Dans le cadre de la convention DGS-ARLoD, trois objectifs ont été fixés :

- Promotion de la base de données Géo'DAE
- Accompagnement de la DGS dans les actions de communication
- Transfert de données ARLoD à Géo'DAE.

#### - 1 - Promotion de la base de données Géo'DAE

##### • Site ARLoD et relations déclarants

Le site [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) entièrement modifié en 2022 met toujours en valeur Géo'DAE.

Un texte intitulé : "Pourquoi et à qui déclarer son défibrillateur : ARLoD ou Géo'DAE ?" vient répondre aux interrogations que se posent les exploitants des DAE.

Il est entendu que la base de données ARLoD est maintenue jusqu'au moment où le relais pourra être pris par Géo'DAE. En effet, elle est la seule source de certains SAMU et en particulier ceux utilisant le logiciel de régulation des appels EXOS.

Pour tous les nouveaux déclarants à ARLoD, il leur est adressé un mail indiquant le n° d'enregistrement ARLoD, avec, si nécessaire, une demande d'informations manquantes. De plus, systématiquement il est rappelé l'obligation pour l'exploitant de déclarer à Géo'DAE par ses soins ou par délégation par la société de maintenance.

##### • Congrès et réunions

La promotion de Géo'DAE est faite à chaque congrès ou réunion auxquels ARLoD participe :

- Participation aux Journées Européennes de la SFC (12 et 13 janvier 2022)
- Intervention à la conférence sur les DAE lors de Secours Expo 2022 (10 mars 2022)
- Intervention lors de la Commission des gestes qui sauvent de la FFC (25 mars 2022)
- Participation au webinaire "Mairies et Géo'DAE" (23 février 2022)
- Congrès Urgences 2022 (8, 9 et 10 juin)
- Journées européennes de sensibilisation à l'arrêt cardiaque à l'HEGP (14 octobre 2022) avec notamment l'intervention de Nordine BENAMEUR, vice-président d'ARLoD qui présente les avancées du Centre d'Expertise de la mort subite Nord de France

Pour 2023, ARLoD sera présent aux congrès suivants :

- Journées Européennes de la SFC (11, 12 et 13 janvier 2023)
- Urgences 2023 (7, 8 et 9 juin 2023)
- Réanimation 2023 organisé par la SRLF (14, 15 et 16 juin 2023)
- Congrès SFAR 2023 (20, 21 et 22 septembre 2023).

Pour les trois derniers congrès, la DGS fournira à ARLoD pour son stand un kakémono présentant Géo'DAE et des documents à remettre.

#### • Fabricants et distributeurs

Par ailleurs, ARLoD promeut Géo'DAE vis-à-vis des fabricants et distributeurs en les incitant à jouer un rôle actif en déclarant les DAE par délégation de l'exploitant.

ARLoD participe aux actions de l'association CIRCODEF : promotion de Géo'DAE et professionnalisation de la maintenance des DAE.

#### • SAMU et réalisation d'une enquête

ARLoD maintient ses contacts avec les SAMU et dans ce cadre, avec le soutien de la SFMU et de SAMU-Urgences de France, a lancé l'enquête "Arrêt cardiaque extrahospitalier : de l'appel à l'arrivée du SMUR".

Les données de cette enquête (288 réponses) ont été présentées dans une thèse en vue du diplôme d'état de docteur en médecine soutenue à Rennes. Le jury était présidé par le Pr Paul-Georges REUTER. Le directeur de thèse était le Pr Louis SOULAT, Nordine BENAMEUR, Tomislav PETROVIC et Bruno THOMAS-LAMOTTE faisant partie des examinateurs.

Les données de cette enquête seront présentées sur le stand d'ARLoD lors du congrès Urgences 2023 et feront par la suite objet de publication en cours de rédaction.

Elles permettent de communiquer avec le milieu des urgences et aussi de sensibiliser à l'importance de la base de données Géo'DAE et à son utilisation. L'intérêt de la mise à disposition des données DAE de Géo'DAE paraît évidente face à la difficulté pour chaque SAMU de recueillir des informations mises à jour.

#### - 2 - Accompagnement de la DGS dans la connaissance du marché de la distribution des DAE et dans les actions de communication de Géo'DAE

A la demande de la Direction Générale de la Santé et Géo'DAE, ARLoD a rédigé un rapport sur la distribution des DAE en France et en particulier sur les pratiques actuelles sur ce marché.

Il en ressort que le marché est encore très fragmenté avec de très nombreux intervenants. L'organisation actuelle ne permettra pas de répondre aux recommandations européennes concernant la traçabilité des DAE et la matériovigilance. La confusion entre les opérations de surveillance et de maintenance du DAE nécessite une clarification et une définition de ce que doit être une "vraie maintenance" : quel contenu, quelle fréquence et quelle qualification pour les agents en charge ? ARLoD a confirmé sa disponibilité pour aider le ministère et l'ANSM dans la définition d'une vraie maintenance, compte tenu de son statut d'association à but non lucratif et de son absence d'intérêt économique.

Par ailleurs, ARLoD a régulièrement fait part des difficultés rencontrées par les exploitants pour répondre aux contraintes du système de déclaration mis en place et proposé des modifications ou simplifications. Certaines ont déjà été mises en place comme l'ajout d'un champ de données Siret, la possibilité lors de l'enregistrement d'un DAE de sauvegarder les données et de les compléter par la suite.

Début mai 2023, Géo'DAE a dépassé les 60 000 DAE validés. Viendront s'y ajouter 16 000 DAE en cours de validation. En 2023, 2 500 DAE nouveaux sont inscrits en moyenne chaque mois, chiffre en progression. L'importance des sociétés de maintenance pour alimenter la base de données, proposée par ARLoD dès la création de Géo'DAE, se confirme : elles alimentent actuellement, sur délégation de l'exploitant, 50 % de la base.

Il faut noter que de nombreux exploitants ne sont toujours pas au courant de l'obligation légale de déclaration à Géo'DAE, ce qui nécessitera des actions d'information.

### - **3 - Transfert des données ARLoD à Géo'DAE**

Aucun transfert n'a été fait après celui du 15 janvier 2020. ARLoD a rappelé que, depuis cette date, sa base s'était enrichie. Les champs enregistrés par la base de données ARLoD ne correspondent pas à ceux définis par Géo'DAE, ce qui ne facilite pas le rapprochement et le croisement des données.

## ❖ **Collaboration avec nos interlocuteurs habituels**

### • **Travail avec les SAMU**

Différents SAMU utilisent le logiciel de régulation d'EXOS et ont dans leur cartographie les DAE recensés par ARLoD. Leur nombre s'est accru.

Sont concernés les SAMU suivants : 02 (Aisne), 03 (Allier), 15 (Cantal), 16 (Charente), 24 (Dordogne), 33 (Gironde), 34 (Hérault), 37 (Indre et Loire), 45 (Loiret), 51 (Marne), 55 (Meuse), 57 (Moselle), 63 (Puy de Dôme), 64 A (Pyrénées Atlantique - Bayonne), 67 (Bas Rhin), 80 (Somme), 87 (Haute Vienne).

Pour la Réunion (974), Mayotte (976) et Cayenne (973), aucune action de recensement n'a été effectuée par ARLoD et chaque SAMU.

Nous avons effectué les modifications nécessaires au niveau de la base de données [www.defib-arlod.fr](http://www.defib-arlod.fr) et créé les liens nécessaires pour chaque SAMU.

### • **Mise en place données Géo'DAE dans les SAMU**

La phase pilote prévue en 2022 sur deux SAMU n'a pas pu être réalisée.

ARLoD avait proposé que deux sociétés de logiciel de régulation réalisent une phase pilote : EXOS (Somme) et INETUM (Ille et Vilaine), permettant de visualiser la cartographie des DAE. INTENUM a confirmé que cela serait possible pour le congrès Urgences 2023.

Une visioconférence est prévue entre Géo'DAE, EXOS et ARLoD pour mettre en place le système.

### • **Enquête ARLoD**

L'objectif de cette enquête était d'effectuer un focus sur le rôle des SAMU dans l'optimisation des premiers maillons de la chaîne de survie.

Cette enquête s'adressait aux médecins et à l'ensemble du personnel travaillant dans les SAMU, SMUR, SAU (IADE, IDE, ARM, ambulanciers, DES/DESC ...).

Un grand merci à la SFMU et à SAMU-Urgences de France qui ont annoncé l'enquête et mis un lien pour y participer sur leurs sites et adressé des mails à leurs membres ou adhérents.

Cette enquête a eu un grand succès avec 288 participants de 73 départements.

### • Travail avec les SDIS

Une collaboration s'est établie avec certains SDIS. L'objectif est d'avoir un fichier des DAE du département plus exhaustif, intégrant les données Géo'DAE, ARLoD et SDIS.

### • Travail avec les fabricants et distributeurs

ARLoD travaille avec CIRCOCODEF (Comité d'Information et de ReCOmmandations pour les DEFibrillateurs automatisés externes).

Les entreprises membres de CIRCOCODEF ont obligation de participer à la déclaration des DAE à Géo'DAE.

De plus, la collaboration CIRCOCODEF-ARLoD a pour objectif la définition d'une vraie maintenance, car une confusion existe entre surveillance et maintenance, parfois entretenue par les fabricants et distributeurs.

Il est temps que l'ANSM définisse clairement la fréquence de la maintenance et son contenu, comme cela a été fait depuis longtemps pour les extincteurs.

"Se reporter aux recommandations du fabricant" n'est pas suffisant pour informer les exploitants sur leur responsabilité et de ce qu'ils doivent faire.

Nous avons signalé à la DGS à différentes reprises que certains DAE et en partie les plus anciens n'étaient pas opérationnels. Si le DAE ne fonctionne pas, il n'y a pas de seconde chance pour la victime. Il paraît important de régler cette question de la maintenance avant qu'elle ne soit soulevée dans le cadre de procès suite à des non fonctionnements.

### • Travail avec la FFC

La collaboration avec la FFC établie il y a des années se poursuit, les objectifs concernant la prise en charge de l'arrêt cardiaque et la promotion des gestes qui sauvent étant communs. La FFC soutient ARLoD et l'aide financièrement.

ARLoD est intervenu à différentes reprises dans les manifestations ou réunions de la FFC :

- Commission des gestes qui sauvent de la FFC (25 mars 2022).
- Commission des gestes qui sauvent de la FFC (30 mars 2023).

ARLoD a demandé à Secours Expo 2022 d'inviter le Pr Gérard HELFT, responsable de la commission des gestes qui sauvent à la FFC, à la conférence sur les DAE. Cela lui a permis de présenter l'enquête réalisée par l'IFOP en mars 2021 sur un échantillon représentatif de la population de plus de 18 ans, concernant la connaissance de l'arrêt cardiaque, des symptômes et des gestes qui sauvent.

Nordine BENAMEUR, Marcel MAZÉAS et Bruno THOMAS-LAMOTTE sont membres "actifs" de la FFC et membres de la commission des gestes qui sauvent.

Cette collaboration devrait être renforcée et la FFC bénéficier de l'expertise d'ARLoD en ce qui concerne les DAE et les opérations concrètes d'initiation mises en place dans certaines régions.

### • Relations avec les organisations de secouristes

Lors de Secours Expo 2022, ARLoD a préparé avec l'animateur la conférence sur les DAE du jeudi 10 mars et est intervenu pour mettre en valeur l'importance de la base de données Géo'DAE. Un compte rendu est disponible sur le site [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr)

### • Relations avec la presse

ARLoD reçoit des appels de journalistes à la recherche d'informations sur les ERP devant s'équiper ou sur l'obligation de la déclaration.

ARLoD, à la demande de SST Mag, a rédigé un focus sur les DAE.

ARLoD (Association pour le Recensement et la Localisation des Défibrillateurs)

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

75 rue Saint Charles 75015 Paris – Siret 511 002 412 00019 – courriel : [contact@arlod.fr](mailto:contact@arlod.fr) - [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr)

Intitulé “SST : un maillon de choc contre la mort subite”, ce document a été publié dans le n° 23 (Décembre 2022 - Janvier-février 2023). L’objectif est de les sensibiliser sur leur rôle et responsabilité pour que les DAE soient, dans les entreprises, implantés et en état de marche. Ils peuvent en effet aider à améliorer la signalétique et indiquer les bons critères d’une vraie maintenance. L’article est toujours disponible sur le site d’ARLoD et a été transmis pour être disponible sur le site du ministère.

## Les sites ARLoD

ARLoD possède deux sites internet :

1. [www.defib-arlod.fr](http://www.defib-arlod.fr) : site de déclaration et de suivi des DAE (identifiant et mot de passe). Il reste en fonctionnement.
2. [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) : site d’information et communication, également porte d’accès à une déclaration simplifiée. Créé en 2013, le site [www.arlod.fr](http://www.arlod.fr) était peu visité jusqu’en 2017 (3 à 4 000 visites/an).

Le séminaire ARLoD organisé au sein du Ministère de la Santé le 1<sup>er</sup> mars 2018 a été un réel booster de connexions. En 2020, la Covid a entraîné une baisse des contacts, au moment où s’ouvrait la base de données Géo’DAE, puis repris son rythme de croisière.

Année ou mois	Nombre de visites	Nombre de pages vues	Pages vues/visiteur
2018	16 865	46 469	3
2019	32 217	75 862	2
2020	23 582	67 307	3
2021	31 438	81 941	3
2022	30 263	88 701	3
Janvier à avril 2023	9 749	25 126	3

Sur la page d’accueil du site, nous avons mis le texte : “Pourquoi et à qui déclarer son défibrillateur : ARLoD ou Géo’DAE ?” pour répondre clairement aux interrogations que se posent les exploitants des DAE.

## Point sur le recensement par ARLoD au 30 avril 2023

Le fichier ARLoD recense 48 285 DAE à fin avril 2023. Certaines collectivités mettent à jour les données, mais ce n’est pas de cas de toutes. La qualité du fichier ne peut que baisser.

Rappelons que notre objectif n’est plus de recenser mais de promouvoir Géo’DAE. A la demande de la DGS et en accord avec la base de données Géo’DAE, nous avons arrêté d’intégrer les données de fichiers de fabricants/distributeurs.

Le parc actuel des DAE en France est estimé à plus de 400 000 DAE, avec les nouveaux DAE mis en place par les ERP ayant obligation de s’équiper. Il augmentera par la suite avec l’implantation dans les immeubles et ensembles d’habitation (plus de 70 % des arrêts cardiaques ont lieu au domicile).

## Quelles perspectives pour ARLoD ?

Depuis la création de Géo'DAE, le bien fondé d'ARLoD et ses objectifs ont évolué. Nous maintenons notre activité de recensement et de mise à disposition de notre base de données, en attendant que Géo'DAE ne prenne sa vitesse de croisière et devienne la référence.

Notre "métier" aujourd'hui est celui du conseil et d'expert en matière de défibrillation. C'est que nous faisons vis-à-vis de la Direction Générale de la Santé et de Géo'DAE, de la Fédération Française de Cardiologie et de CIRCOCODEF.

Nous pouvons jouer ce rôle vis-à-vis du milieu des Urgences, comme nous l'avons fait avec l'enquête "Arrêt cardiaque : de l'appel à l'arrivée du SMUR".

Nous consacrerons nos efforts sur trois points :

- L'avancée de la base de données Géo'DAE, à terme seule base de référence
- Les conditions d'une vraie maintenance des DAE définies et appliquées sur le terrain par des intervenants formés
- Le déploiement optimal des DAE aussi bien vers les établissements non ERP que vers les domiciles et ensembles d'habitation, le travail à distance devant conduire à une autre approche.

Peut-être, est-il temps de faire un bilan en analysant ce qui est advenu depuis la publication de la loi "défibrillateurs" et celle concernant le "citoyen sauveteur".

C'est ce que nous proposerons à l'assemblée générale d'ARLoD 2023.

## Conclusion

Le message sur l'obligation de s'équiper pour les ERP avance et les exploitants de ces établissements ont pour une large part développé leur parc de DAE. Il n'en est pas de même pour l'obligation de déclarer les DAE à Géo'DAE.

La base de données Géo'DAE se met en place, aidée par les sociétés de maintenance.

Les données de l'enquête ARLoD "Arrêt cardiaque extrahospitalier : de l'appel à l'arrivée du SMUR" nous conduisent à penser qu'il est peut-être temps de renouveler l'approche que nous avons eue en 2018 en organisant le séminaire ARLoD "Arrêt cardiaque et défibrillation précoce : les clés de la réussite". Nous pourrions ainsi noter tout ce qui a évolué positivement et tout ce qui reste à améliorer aux différentes étapes de la chaîne de survie.

Ce travail à mener avec l'ensemble des acteurs concernés ne peut, à notre avis, que bénéficier du soutien du ministre de la santé et de la prévention et de la FFC. L'arrêt cardiaque extrahospitalier constitue un modèle unique concernant à la fois l'ensemble de la population, l'éducation, le sport, la santé .....

31 mai 2023

Pour le bureau d'ARLoD

Bruno THOMAS-LAMOTTE

Président